

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

États Financiers

31 mars 2026

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL
TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	13

Amstutz Inc.

Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

Opinion - Nous avons effectué l'audit des états financiers de PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Fondement de l'opinion - Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

• nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

• nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

• nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

• nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

• nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par R. Amstutz CPA auditeur
Le 5 juin 2026
Montréal, Québec
Permis No: A105202

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL
RÉSULTATS
Exercice terminé le 31 mars 2026

	2 0 2 6	2 0 2 5
PRODUITS		
Subventions et contributions (annexe A)	362 652 \$	461 596 \$
Entente de service		
Collectif autour d'une tasse (CAT) - Phase II	75 000	52 000
Événements	15 600	-
Bourses	5 000	8 500
Autres	4 055	8 647
Intérêts	817	1 475
	<u>463 124</u>	<u>532 218</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	347 246	356 998
Honoraires professionnels	22 371	22 519
Honoraires-contrats	20 745	63 462
Loyer	19 398	16 600
Communication	14 779	4 965
Dépenses liées à l'informatique	8 344	4 251
Frais de réunions	7 054	7 647
Bourses	5 000	8 500
Fourniture de bureau et papeterie	4 183	1 653
Divers	3 878	-
Assurances	3 495	2 324
Télécommunication	2 341	1 718
Vie associative	2 315	1 982
Frais de déplacement	1 784	6 044
Amortissement - immobilisations corporelles	1 726	2 454
Intérêts, frais bancaires et services de paies	1 589	1 213
Cotisations et abonnements	1 023	1 756
Frais de formation	962	684
Frais de gestion	-	1 725
	<u>468 233</u>	<u>506 495</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(5 109) \$</u>	<u>25 723 \$</u>

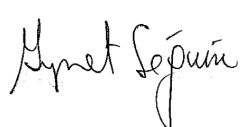
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice terminé le 31 mars 2026

	2 0 2 6		2 0 2 5	
	<u>Investis en immobilisations corporelles</u>	<u>Non affectés</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	5 873 \$	100 067 \$	105 940 \$	80 217 \$
Insuffisance excédent des produits sur les charges	-	(5 109)	(5 109)	25 723
Amortissement - immobilisations corporelles	<u>(1 726)</u>	<u>1 726</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 147 \$</u>	<u>96 684 \$</u>	<u>100 831 \$</u>	<u>105 940 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL
BILAN
au 31 mars 2026

	2 0 2 6	2 0 2 5
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	105 314 \$	81 851 \$
Débiteurs (note 3)	5 789	29 097
Subventions à recevoir (note 4)	25 500	44 782
Frais payés d'avance	<u>1 476</u>	<u>2 337</u>
	138 079	158 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>4 147</u>	<u>5 873</u>
	<u>142 226 \$</u>	<u>163 940 \$</u>
PASSIF ET ACTIFS NETS		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 6)	- \$	19 647 \$
Créditeurs (note 7)	<u>41 395</u>	<u>38 353</u>
	<u>41 395</u>	<u>58 000</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations corporelles	4 147	5 873
Non affectés	<u>96 684</u>	<u>100 067</u>
	<u>100 831</u>	<u>105 940</u>
	<u>142 226 \$</u>	<u>163 940 \$</u>
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 8)		
AU NOM DU CONSEIL		
administrateur	administrateur	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL
 FLUX DE TRÉSORERIE
 exercice terminé le 31 mars 2026

	2 0 2 6	2 0 2 5
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(5 109) \$	25 723 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement - immobilisations corporelles	<u>1 726</u>	<u>2 454</u>
	(3 383)	28 177
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Débiteurs	35 162	(11 589)
Subventions à recevoir	7 428	(7 789)
Frais payés d'avance	861	149
Créditeurs	3 042	(39 004)
Apports reportés	<u>-</u>	<u>(37 500)</u>
	<u>43 110</u>	<u>(67 556)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(2 116)</u>
	<u>-</u>	<u>(2 116)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	43 110	(69 672)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début	<u>62 204</u>	<u>131 876</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin	<u>105 314 \$</u>	<u>62 204 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de ce qui suit:

Encaisse	105 314 \$	81 851 \$
Emprunt bancaire	<u>-</u>	<u>(19 647)</u>
	<u>105 314 \$</u>	<u>62 204 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 10 juillet 2015 et il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme a pour mission de consolider et veiller à l'essor du réseau des entreprises d'économie sociale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatations des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:

Mobilier et équipement de bureau	-	20%
Équipement informatique	-	30%

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. DÉBITEURS

	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
Comptes clients	248 \$	20 400 \$
Taxes à la consommation à recevoir	<u>5 541</u>	<u>8 697</u>
	<u>5 789 \$</u>	<u>29 097 \$</u>

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2026

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie		
Mission globale	7 500 \$	10 000 \$
Mesure 2	-	22 500
Chantier de l'économie sociale		
Fondation Lucie et André Chagnon	18 000	-
Mesure 4 ÉS J'achète	-	12 282
	<u>25 500 \$</u>	<u>44 782 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette comptable</u>
Mobilier et équipement de bureau	2 009 \$	1 725 \$	284 \$
Équipement informatique	<u>13 382</u>	<u>9 519</u>	<u>3 863</u>
	<u>15 391 \$</u>	<u>11 244 \$</u>	<u>5 518</u>
		<u>4 147 \$</u>	<u>5 873 \$</u>

6. EMPRUNT

L'organisme dispose de facilités de crédit sous forme d'une marge de crédit de 55 000\$ et d'une carte de crédit de 5 000\$, portant intérêt au taux de 8,70% (9,20% en 2025). Au 31 mars 2026, le solde est de 0\$ (2025 - 19 647\$).

7. CRÉDITEURS	<u>2 0 2 6</u>	<u>2 0 2 5</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	11 877 \$	316 \$
Salaires et vacances à payer	<u>29 518</u>	<u>38 037</u>
	<u>41 395 \$</u>	<u>38 353 \$</u>

8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme loue des locaux en vertu d'un bail échéant le 28 février 2027 renouvelable annuellement et résiliable en tout temps par un préavis de 3 mois. Les paiements minimums futurs totalisent 12 870\$ (plus taxes) au cours du prochain exercice.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2026.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 31 mars 2026

2 0 2 6

2 0 2 5

ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Gouvernement du Québec

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Mission globale	125 000 \$	110 000 \$
-----------------	------------	------------

Volet 1: Accompagnement spécialisé des entreprises d'économie sociale	-	75 000
---	---	--------

Soutien à l'action bénévole (SAB)	5 500	-
-----------------------------------	-------	---

Ville de Laval

Mission globale	100 000	100 000
-----------------	---------	---------

Chantier de l'économie sociale

Fondation Lucie et André Chagnon	90 000	120 000
----------------------------------	--------	---------

Services d'incubation de nouvelles entreprises collectives (SISMIC)	42 152	40 000
---	--------	--------

Mesure 4 ÉS J'achète	-	16 596
----------------------	---	--------

	<u>362 652 \$</u>	<u>461 596 \$</u>
--	-------------------	-------------------